

ÉDITO

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



**Michel Puyrazat**  
Président du Directoire

## Notre raison d'être

À l'occasion de l'élaboration du projet stratégique 2020-2024, qui pourrait être approuvé par le Conseil de Surveillance mi-mars, le Port précise sa « raison d'être ». Au-delà des missions définies pour les grands ports maritimes dans le code des transports, la notion de « raison d'être » inscrite dans la loi PACTE permet de préciser le sens et le rôle de l'établissement au sein de la société.

Construite à partir d'échanges avec les collaborateurs et les parties prenantes du Port, elle permet en peu de mots de rappeler les enjeux sociaux et environnementaux de l'établissement, et elle sert de guide dans les orientations et décisions à prendre.

« Protégé et en eau profonde au cœur de l'arc atlantique français, Port Atlantique La Rochelle est un acteur majeur du développement économique du territoire, de la logistique des entreprises et de la transition écologique ».

La vocation première du Port est en effet de répondre aux besoins des territoires et des habitants qu'il permet de desservir, que ce soit au niveau local, régional ou national, et de s'adapter à leurs évolutions. Le Port est un maillon d'une chaîne logistique globale et doit être pleinement au service de ces territoires et de leurs entreprises. Le Port doit également contribuer activement à porter le défi de la transition écologique.

## En route vers la neutralité carbone

L'objectif d'un territoire neutre en carbone à l'horizon 2040 est l'engagement pris par les acteurs du consortium « La Rochelle Territoire Zéro Carbone ». Aux côtés de la Communauté d'Agglomération, la Ville, l'Université et Atlantech, le Port s'investit pleinement dans cette ambition majeure au travers de nombre d'actions. La mise en service de la nouvelle vedette hybride, l'accompagnement aux changements de sources d'énergie au sein de la place portuaire ou encore le lancement de l'agrégateur carbone en témoignent...



Avec la mise en service d'une nouvelle vedette hydrographique, *Cassiopee*, à l'empreinte écologique réduite, le Port démontre sa volonté de transformer et d'adapter ses pratiques. Outil portuaire indispensable pour assurer les levés bathymétriques et vérifier les capacités d'accès nautiques, cette vedette baptisée le 14 février dernier est dotée d'une bi-propulsion, avec un moteur thermique et deux moteurs électriques. Ainsi, si les déplacements longs se feront au moyen du moteur thermique, c'est la propulsion électrique qui sera utilisée quotidiennement lors de son travail d'acquisition des données bathymétriques, en total silence et sans impact sur l'environnement.

Dans le même domaine, prochainement, c'est le renouvellement massif de la flotte des véhicules du Port qui va poursuivre l'écriture de cette nouvelle page en matière de mobilité décarbonée : dix-sept nouveaux véhicules électriques viendront compléter la flotte existante et le parc de bornes de recharge passera de deux à neuf.

Si le Port entend prendre toute sa part vers cette transition, il doit également favoriser les changements au sein des entreprises de la

place portuaire. Au-delà de l'exemplarité, c'est toute la communauté qui doit se mobiliser pour agir efficacement. C'est pourquoi le Port a pris l'initiative de créer un fonds environnemental pour accompagner les entreprises portuaires dans cette transformation. Doté d'un montant significatif, ce fonds permettra d'accompagner à hauteur de 20% la part des investissements des entreprises portuaires consacrée à des actions de transition écologique. Exemple avec le Groupe Sica Atlantique et ses filiales Eva et Atena qui vont prochainement électrifier certains de leurs magasins, en lieu et place de l'utilisation de groupes électrogènes thermiques pour les engins de manutentions mobiles.

Au niveau territorial, le Port va prochainement participer à la création d'une société coopérative d'intérêt collectif avec ses partenaires du consortium « La Rochelle Territoire Zéro Carbone ». Son objectif : favoriser les activités générant une réduction ou une absorption de CO<sub>2</sub>. Le moyen d'y parvenir : la mise en place d'un agrégateur carbone. Cet agrégateur permettra de comptabiliser et valoriser l'économie de CO<sub>2</sub> d'un projet local sous la forme d'un crédit carbone valorisé.

À retenir

**0,5 %**

Le taux de soufre maximum autorisé dans le carburant des navires en mer.

**3,5 M€**

Le coût du nouveau navire baliseur, le *Chef de Baie*.

**6 024**

Le nombre de marins reçus par le seamen's club Marin'Escale en 2019.



RÉPARATION  
ET CONSTRUCTION NAVALE« Pôle naval  
La Rochelle »  
affine son image

Les opérateurs Lecamus, AIS Elec et SETA, implantés sur le Pôle de Réparation et de Construction Navale, étaient présents au salon Euromaritime qui s'est tenu à Marseille début février. L'occasion pour eux de peaufiner leurs arguments et mettre en avant leurs atouts à l'attention des nombreux prospects rencontrés.

« Euromaritime, c'est le salon de référence regroupant les acteurs de la réparation et de la construction navale, soit 250 exposants pour 5 000 visiteurs. Organisé tous les deux ans, il était pour la première fois délocalisé de Paris à Marseille », précise Maxime Legendre, dirigeant de Lecamus. Une délocalisation qui a semble-t-il stimulé la fréquentation du salon : « Il y a peu de salons sur le thème de la croissance bleue. Visiteurs et exposants ont suivi. Nous avons pu échanger avec beaucoup de



Pôle naval La Rochelle : la maîtrise d'œuvre complète d'arrêts techniques

contacts en provenance de la façade atlantique ». Et cela tombe bien car c'est sur cette zone géographique que se trouvent les prospects des trois opérateurs rochelais. Des opérateurs qui vont désormais communiquer sous une bannière commune : « Pôle naval La Rochelle - Chantier Lecamus ». « En s'appuyant sur les compétences et les spécificités de ses partenaires, l'électricité navale pour AIS Elec, la peinture marine pour SETA, auxquelles s'ajoute un réseau de sous-traitants fiables et compétents, l'entité

Lecamus a toutes les cartes en main pour gérer la maîtrise d'œuvre d'arrêts techniques complets de navires, sur le site du Pôle de Réparation et de Construction navale ». Cette capacité d'intervenir en maîtrise d'œuvre intégrale s'appuie bien évidemment aussi sur les infrastructures et outils mis à disposition par Port Atlantique La Rochelle : les deux formes de radoub, l'élévateur de 250 tonnes desservant une aire de carénage de 6 000 m<sup>2</sup> et les quais de réparation à flot.

## COVID-19

Le Port intensifie  
les contrôles

Conformément aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à propos du coronavirus, reprises en France par l'Agence Régionale de Santé (ARS), Port Atlantique La Rochelle a intensifié ses contrôles concernant la provenance des navires, des équipages et de leur état de santé à bord.

« Nous avons élaboré un protocole, expose Pascal Courthéoux, commandant de Port, pour vérifier les points essentiels avant l'escale d'un navire : les derniers ports touchés, la nationalité de l'équipage, les ports où l'équipage a pu être relevé pour définir s'il s'agit de zones à risque ou pas, l'antériorité de la relève (inférieure ou non à 14 jours, le temps d'incubation de la maladie), les zones par où la relève a pu transiter avant d'embarquer. Si le navire ou les marins sont en provenance d'une zone à risque, nous demandons de façon systématique au capitaine du navire de nous envoyer une Déclaration Maritime de Santé (DMS) et de préciser si des marins à risque ont embarqué dans les 14 derniers jours ». Si la DMS est positive, le navire reste au mouillage dans l'attente des directives de l'Agence Régionale de Santé. Si la DMS est négative mais que des marins ont été embarqués durant les 14 derniers jours, le navire attendra sur rade que la période d'incubation maximale soit dépassée, soit 14 jours. Dans tous les autres cas, il n'y a pas de mesures particulières mises en place et la capitainerie délivre son autorisation administrative d'entrée au Port.



Le vraquier Corkscrew, objet début février d'un contrôle dans le cadre du protocole mis en place par le Port

## CARBURANTS MARINS

## Des navires plus propres

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les seuils maximum en taux de soufre pour les navires dépourvus de systèmes de traitement des gaz d'échappement - les scrubbers - ont fortement baissé, réglementés par l'Organisation Maritime Internationale (OMI).

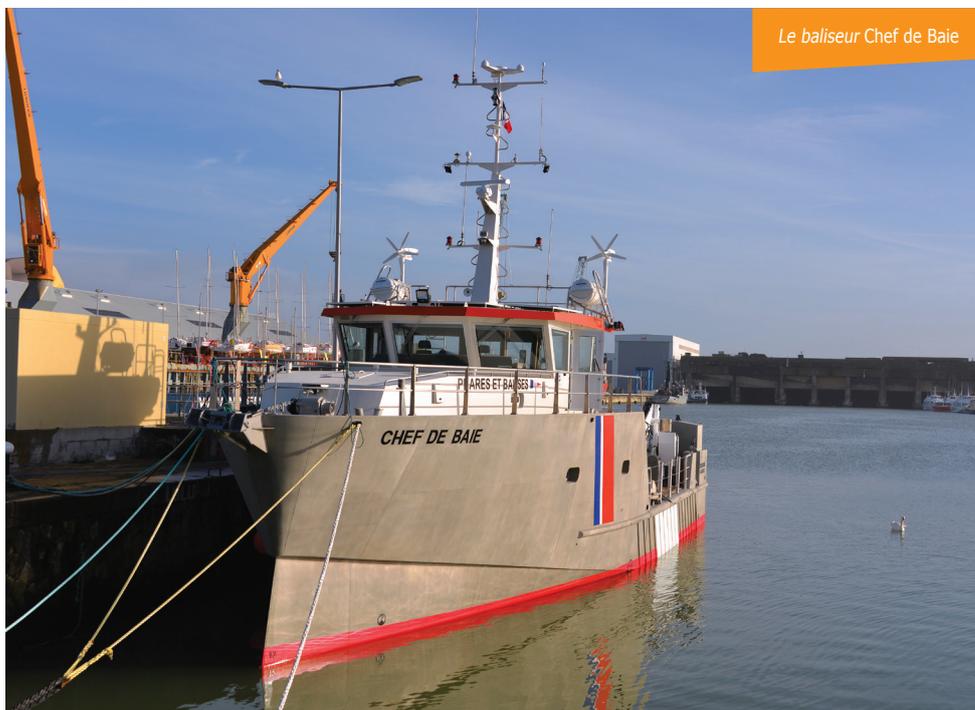


Carburants marins : une nouvelle réglementation sur la teneur en soufre depuis le 1<sup>er</sup> janvier

« Au large et partout dans le monde, note Pascal Courthéoux, commandant de Port, le taux de soufre présent dans le carburant des navires ne doit pas dépasser 0,5 % contre 3,5 % précédemment. Dans les ports et les zones contrôlées, les espaces à fort trafic maritime comme la Manche et la Mer du Nord, ce taux ne doit pas excéder 0,1 %. Ces nouveaux taux nécessitent une modification conséquente des moteurs ainsi qu'une adaptation du marché du soutage des navires ». L'alternative à ces carburants à teneur en soufre plus légère réside dans le fait d'équiper les navires de scrubbers. Ils peuvent alors continuer à utiliser du fuel lourd. Ces scrubbers permettent de nettoyer les gaz d'échappement et donc d'abaisser la teneur en soufre émise à 0,5 % ou 0,1 % selon le cas de figure. Reste à gérer les produits résiduels issus du lavage de ces fumées. Deux choix technologiques s'offrent alors aux armateurs : les résidus sont soit rejetés à la mer soit emmagasinés dans des caisses spécifiques puis traités ultérieurement à terre lors d'une escale du navire. « Certains ports, dont le nôtre, ont interdit ces rejets en mer, souligne Pascal Courthéoux. Nous avons d'ailleurs modifié notre règlement d'exploitation pour intégrer cette interdiction. Des contrôles sont le cas échéant effectués à bord des navires par les inspecteurs du Centre de Sécurité des Navires qui interviennent en fonction des éléments fournis par la capitainerie ».

# Un nouveau baliseur pour les Phares et Balises de La Rochelle

Le *Chef de Baie*, qui équipe la subdivision Phares et Balises de La Rochelle depuis début janvier, fait partie du renouvellement de la flotte programmé pour cette catégorie des navires de l'État. La modernisation de ces unités nautiques a débuté il y a deux ans avec la mise en service du *Gavrinis* basé à Lorient. Elle va se poursuivre dans les prochaines années avec trois autres navires prévus pour Cherbourg, Brest et Ajaccio.



Le baliseur Chef de Baie

« Avec cette nouvelle génération de baliseurs, note Christophe Bleyne, chef de la subdivision Phares et Balises de La Rochelle, l'évolution est double. Ce sont non seulement des navires éco-responsables mais ils vont aussi nous permettre d'optimiser nos cycles d'exploitation pour le contrôle et l'entretien de l'ensemble des établissements de signalisation maritimes, les ESM, que sont les bouées, balises, phares et tourelles. Autant d'éléments indispensables à la navigation, pour la sécurité des marins et plaisanciers ». Dans le cadre de sa mission de service public, le *Chef de Baie* peut désormais appareiller pour des campagnes de quatre jours sur le territoire maritime de la subdivision Phares et Balises de La Rochelle. Un territoire qui couvre pas moins de 463 km de côtes dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine.

D'un coût de 3,5 millions d'euros, le *Chef de Baie* a été construit par le chantier naval Delavergne, situé à Avrillé (Vendée). Il fait partie d'une génération de navires à l'empreinte écologique réduite grâce à un système d'injection d'urée permettant de brûler les



Inspection de la cardinale ouest des Minimes



Inspection de la cardinale sud au large de Châtelaillon

gaz en sortie d'échappement, des panneaux solaires et des éoliennes assurant l'alimentation électrique au mouillage en lieu et place du groupe électrogène, ou encore grâce au traitement des eaux usées excluant tout rejet d'effluent à la mer.

Sistership du *Gavrinis* opérationnel depuis deux ans dans le Morbihan, le baliseur rochelais affiche lui aussi une longueur de 27 mètres pour une largeur de 7,50 mètres. Il a néanmoins connu quelques évolutions par rapport à son aîné : « la propulsion et le tirant d'eau sont différents et la symétrie des locaux de vie est inversée », note Pascal Le Sommer, capitaine du *Chef de Baie*.

Baptisé au mois de juin, le baliseur sera prochainement accueilli sur un nouveau ponton dédié, en remplacement de celui qui était destiné au précédent baliseur, l'*Estrée*. Après 45 ans de bons et loyaux services, ce dernier a été vendu aux enchères par les Domaines en tout début d'année. Il a quitté La Rochelle le 5 février pour Tigri au Maroc où il va désormais officier dans le cadre de travaux mytilicoles.

## EXPOSITION À LA MAISON DU PORT

### « Le Tour de La Rochelle en 52 tableaux »

Jusqu'au 17 avril à la Maison du Port, Allan Stephens invite le public à découvrir une partie de son projet de peinture reportage « Le Tour de La Rochelle en 52 tableaux », ou plus exactement en 52 sujets emblématiques et représentatifs de la ville et de son agglomération, dont le Port. L'ensemble de ces toiles fera par ailleurs l'objet d'un beau livre, édité en juin prochain.

La peinture reportage, c'est l'état d'esprit dans lequel travaille Allan Stephens : « Cela consiste à arriver sur place, tel un reporter, pour raconter ce qu'il s'y passe. Seulement je n'ai que des pinceaux pour le faire ! Pas de stylo, ni d'appareil photo. Je peins dehors, je peins dans le bruit, au sein de l'activité... C'est une démarche « à l'ancienne » qui crée une peinture moderne, en lien avec son temps. Je me lance avec une toile blanche, sans a priori, les yeux grands ouverts, et j'y consacre le temps qu'il faut. Une majeure partie de la création a lieu sur le vif, et je m'autorise parfois à poursuivre le travail en atelier », explique-t-il.



Rochelais depuis 2018, Allan a précédemment vécu 20 ans en Normandie, à Villedieu-les-Poêles, avec sa femme et leurs enfants. Il y a mené son premier projet de peinture reportage, « Le Tour de Normandie en 80 toiles », en référence au « Tour du monde en 80 jours » de Jules Verne. Le tour du monde, Allan avait pour objectif de le faire à 18 ans lorsqu'il a quitté son Angleterre natale : « J'ai vagabondé à pied pendant 4 ans en Afrique et en Asie, se souvient-il. Je vivais de petits boulots et de la bonté des gens avant d'arriver en France, dans le Vaucluse. Là, j'ai travaillé comme serveur dans un restaurant où j'ai rencontré Katia que j'ai épousée plus tard ».

**Plus d'info :**  
[www.letourdela Rochelle52.com](http://www.letourdela Rochelle52.com)

**Exposition à découvrir dans le hall de la Maison du Port jusqu'au 17 avril, 141 boulevard Émile Delmas à La Rochelle, du lundi au vendredi, 8h-12h30 et 13h30-18h30.**



Lauriane Dechelette, permanente de l'association, et François Rocher, président

## Marin'Escale, le nouveau président tient le cap

François Rocher se présente comme taiseux mais n'est pas avare en confidences pour parler de son parcours et détailler la feuille de route qu'il s'est fixée au sein du seamen's club Marin'Escale, l'association d'accueil des marins qu'il préside. Un taiseux plutôt bavard mais qui sait aussi laisser la parole à l'une des permanentes : Lauriane Dechelette.

« Attiré depuis longtemps par la mer et la marine, qu'elle soit marchande ou de plaisance, je me suis toujours intéressé aux marins et à leur univers. Dès le plus jeune âge, j'ai commencé à naviguer avec mon père à bord de son petit voilier, Le Corsaire. Et je navigue encore comme voileux. J'aurais pu entrer dans la marine mais c'est l'Éducation nationale que j'ai intégrée. J'y ai fait ma carrière dans l'encadrement d'enfants handicapés moteurs et physiques », explique François Rocher. Jeune retraité de 62 ans, il a pris la barre de Marin'Escale début janvier succédant à Bryan Parrish qui lui-même avait pris la suite de Jean Munier. Il y a une vingtaine d'années, c'est avec ce dernier que François a rejoint le foyer d'accueil des marins, tout d'abord comme simple bénévole puis administrateur et membre du bureau. « En 2012, j'ai délaissé Marin'Escale pour quelques années en raison d'obligations professionnelles qui m'ont conduit à Mayotte. Là-bas, j'ai pris la direction d'une Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) ».

Le président récemment élu entend insuffler en douceur une nouvelle dynamique à Marin'Escale. « Au sein de l'association, nous avons deux populations qui cohabitent, les bénévoles et les salariés. Je souhaite davantage faire travailler les deux en binômes sur nos différents pôles d'activité pour optimiser les services que nous proposons. Cela a été le cas avec la refonte de notre site internet, réorganisé pour donner un accès plus direct aux marins avec une page en anglais où ils trouvent toutes les informations pratiques dont ils ont besoin et qu'ils attendent de nous. Et cela continue d'être le cas pour l'organisation de soirées festives à thème que nous proposons toutes les six semaines aux équipages en escale au Port. Nous avons ainsi reçu un groupe de jazz-blues et un autre de musiques du monde en janvier et février. Nous tenons à renouveler les styles pour contenter tout le monde ».

« Offrir le meilleur accueil à des marins embarqués depuis des mois »

Le mandat du nouveau président débute avec une mixité renforcée dans les effectifs, à la fois pour les bénévoles et les permanents. « C'est un virage historique pour notre association, se réjouit-il. Jusqu'à une date récente, il n'y avait encore que des hommes.

Notre bureau compte maintenant deux femmes, Anne Echard, vice-présidente, et Geneviève Gloor, secrétaire ». Les permanentes de leur côté sont des permanentes : Marie Courthéoux et Mélanie Gaillard, à temps partiel, et Lauriane Dechelette, à plein temps. Cette dernière a été recrutée par l'association il y a tout juste un an, de retour à La Rochelle après quinze années passées à Paris. « J'avais suivi mon mari fonctionnaire, alors affecté à l'IGN comme géomètre-topographe et muté depuis à sa demande à la subdivision Phares et Balises de La Rochelle. Être utile aux marins grâce à Marin'Escale, c'est pour moi une vraie bouffée d'oxygène », confie-t-elle. Titulaire d'une maîtrise de droit privé, Lauriane a auparavant travaillé à La Défense, au siège d'un groupe bancaire très médiatisé à l'occasion de l'affaire Kerviel. Des années métro, boulot, dodo, comme elle les décrit, qui l'ont amenée à occuper différentes fonctions dont celle de cheffe de projet ressources humaines. « Avant de partir de cette entreprise, j'étais en train de développer un référentiel emploi impactant pas moins de 2 000 personnes au sein du groupe. L'approche humaine à Marin'Escale n'a strictement rien à voir. J'ai quitté sans états d'âmes le tailleur et les talons du domaine bancaire pour conduire ici le minibus et amener les marins depuis leur navire jusqu'au foyer d'accueil. Embarqués depuis des mois, ils n'ont pas des conditions de vie facile. Ils sont contents que l'on vienne les chercher pour leur offrir un moment de détente, leur permettre de communiquer avec leur famille grâce aux moyens que nous mettons à leur disposition. Il y a de vrais moments d'échange et de partage comme récemment avec les membres d'un équipage : ils avaient eu tellement peur au large de l'Espagne en raison des conditions de mer qu'ils nous ont demandé d'organiser la venue d'un prêtre ». Il y a aussi bien sûr les moments festifs consacrés au karaoké, au ping-pong ou au baby-foot. « Lorsqu'il y a grève à l'école, il m'arrive d'amener mes deux filles de 7 et 10 ans avec moi à Marin'Escale. Elles jouent avec les marins et participent à la bonne ambiance ». Peut-être la relève des permanents et des bénévoles de l'association est-elle déjà assurée ?

## ➤ RÉSEAUX SOCIAUX « Le Port, 130 ans d'histoire(s) » : un groupe Facebook

La page Facebook de Port Atlantique La Rochelle, qui compte maintenant 4 500 followers, s'enrichit en mars d'un groupe dédié aux 130 ans d'histoire(s) du Port.

La création de ce groupe Facebook s'inscrit dans le cadre des 130 ans du Port, inauguré rappelons-le par le président de la République Sadi Carnot, le 19 août 1890.

Ce groupe sera ouvert, accessible à chacun. Les visiteurs en seront les acteurs pour poster des documents issus d'archives personnelles, retraçant le passé du port de commerce et de son quartier de La Pallice, et aussi pour commenter les photos anciennes que publiera Port Atlantique La Rochelle.



## L'Escale Atlantique

Port Atlantique La Rochelle  
141 boulevard Émile Delmas  
CS 70394 - 17001 La Rochelle Cedex 1  
Tél. 33 (0)5 46 00 53 60

communication@larochelle.port.fr  
www.larochelle.port.fr



Directeur de la Publication :  
Michel Puyrazat.

Responsable de la Publication :  
Sarah Boursier.

Rédaction : Thierry Rambaud.

Crédits Photos : Thierry Rambaud,  
Lecamus, Groupe Sica Atlantique,  
Lebrun, Marin'Escale.

ISSN 1252 - 7963

Mise en page : FELUPLADES.FR

Impression : Imprimerie IRO.

